Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Traversée de la Ville de Morges : études exploratoires lancées

L'Etat de Vaud et la Ville de Morges, avec le soutien de l'Office fédéral des routes et de l'Office fédéral du développement territorial, se sont rencontrés dans le cadre du dos-sier complexe de la traversée de la ville de Morges par l'autoroute.

Les partenaires ont décidé de collaborer et de lancer une réflexion exploratoire sur les pos-sibilités de modifier les aspects de mobilité entre Morges et Lausanne.

Les études exploratoires seront menées sur les aspects liés à la gestion de trafic et des im-pacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

Ces études vont définir d'une manière globale, les futurs enjeux en matière d'aménagement du territoire de toute une région. Elles touchent non seulement les problèmes routiers mais devront intégrer les solutions envisagées pour le transport public et le trafic privé.

La définition précise des études à réaliser sera présentée lors d'une séance d'information prévue dans le courant du mois de février 2002.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 2001

M. Dominique Zanghi, Service de l'aménagement du territoire, DINF, tél. : 021 / 316 74 53 M. Eric Voruz, Syndic de Morges, tél. 021/ 804 96 40